Attentat au Caire : des blessés mais pas de mort

Une voiture piégée a explosé devant un commissariat de la sécurité d'État. Cette attaque a été revendiquée par un groupe djihadiste affilié à l'État islamique se faisant appeler « Province du Sinaï ».

Depuis son arrivée au pouvoir en mai 2014, le maréchal Abdel Fattah al-Sissi s'est employé à éliminer toute opposition de la scène politique, et en particulier les partisans de l'ex-président islamiste Mohamed Morsi. La répression a été particulièrement sanglante dans le Sinaï. De ce fait, il est désormais confronté à de nombreuses attaques à caractère terroriste, qui portent un grave préjudice au tourisme, l'une des principales ressources de l'Égypte.



Carte d'Egypte, pointeur rouge : Le Caire (Source : Google Maps)

La loi antiterroriste votée mi-août, avec effet immédiat, punit la presse et toute expression publique, y compris sur les réseaux sociaux, qui viendraient contredire le discours officiel en matière de terrorisme. Elle renforce les mesures répressives engagées contre la confrérie des Frères musulmans, classée organisation terroriste depuis décembre 2013, et tous les groupes radicaux actuellement en cours de formation notamment au Caire, dans le Sinaï et dans le delta du Nil. Elle garantit l'impunité aux policiers qui feraient usage de

la force dans le cadre de son application.

Les organisations internationales de défense des droits de l’homme estiment que le régime d’al-Sissi est plus répressif que celui de l’ancien président déchu Hosni Moubarak.

Le Défap a plusieurs envoyés en Égypte, mais tous sont actuellement en vacances en France.